

**suite de THIZY MEURT DU PALUDISME**

D'autres patrouilles sont envoyées à l'est sur les monts Bes-Favruk pour surveiller la région du lac Doiran.

Il faut aussi refouler en direction de Salonique les troupeaux qui se trouvent entre les compagnies et l'ennemi. **Le 21 avril**, le régiment refoule 800 têtes de bétail. 900, le 22. **Le 29**, un troupeau important est « laissé aux habitants pour leurs besoins ».

**En mai**, toute la DI arrive dans la région des Monts Belés qui font fonction de frontière naturelle entre la Grèce et la Bulgarie (voir CP 90 et 91).

**LE PALU, PRINCIPAL ADVERSAIRE**

Le principal adversaire des troupes demeure le paludisme. **Le 11 juillet**, le JMO du 242 annonce de nouvelles consignes de prévention : « Au lieu de prendre 0gr25 de quinine par jour, la dose est augmentée et absorbée de la façon suivante : 0gr25 un jour, 0gr 50 le lendemain et ainsi de suite. »

La chaleur et la fatigue ne sont pas étrangers à cette recrudescence des fièvres paludéennes. Aussi, **le 9 juillet**, le Général en chef de l'Armée d'Orient prescrit de mettre « toutes les troupes au repos pendant 10 jour ». « En vue d'opérations ultérieures » donne-t-il comme raison officielle. Cependant, « les corps de troupes profiteront de cette période pour achever de perfectionner tout ce qui regarde l'instruction des grenadiers, des bombardiers et des signaleurs. »

**Le 19 juillet**, « le travail reprend, mais avec une seule séance par jour, le matin de 5h à 8h. ». **Puis le 24**, c'est « repos jusqu'à

nouvel ordre ». Mais tous les matins, les hommes doivent se consacrer à divers exercices. **A partir de 28 juillet**, ils doivent même effectuer une marche d'entraînement de 12 kilomètres. En précisant bien : « Tout le monde marche sauf les malades. »

**A partir du 1er août**, il est fait une seule séance de travail de 5h30 à 9h30 avec un repos de 20 minutes. Cela ne durera pas, car **à partir du 14 août**, une deuxième séance de travail est instaurée de 16h à 17h30. Et quand une compagnie aura fini ses travaux, elle sera vite « exercée à tous les procédés de marche d'approche et de combat, à des marches avec le sac chargé. » **Le 19 août** à 16 h, parvient au PC de la 57 DI d'escalader le Belés. Thizy avec son 242, comme Granjon avec son 372 participent à cette opération qui s'arrêtera **à la fin du mois** puisque Sarrail a besoin de la Division pour voler au secours des serbes dans la région de Florina (voir CP 91).

Le régiment de Thizy arrive par train à Verria **le 2 septembre**. Il est diminué. « Depuis le 25 août, est-il écrit dans son JMO, il a eu 158 hommes évacués pour maladie. La majorité pour ictère (= jaunisse) et paludisme. » Il y en aura 100 de plus au 11 septembre. Aussi **le 4 septembre**, on a dissout les 20 et 24èmes compagnies. Leurs hommes et encadrement ont été répartis dans les autres compagnies.

**Le 10 septembre**, le général Sarrail lance alors son offensive contre les bulgares. Une armée provisoire, dite d'Aile gauche, est constituée. Elle est composée de la 113° Brigade (235 et 242), du 1er Chasseurs d'Afrique et du Détachement russe

Dietrich. « Aile gauche », car elle doit attaquer l'ennemi sur son flanc droit. En fait, elle va tenir le front gauche des alliés, à l'ouest d'une ligne verticale allant de Kastoria à Monastir, via Florina. Une zone montagneuse très dangereuse car l'ennemi est positionné sur les crêtes. Elle va donc remonter par la vallée de la Zenova et atteindre le col de Bigla, entre Pisoderi et Florina.

**DÉCÈS A TRNOVU**

L'Aile Gauche fait reculer les bulgares. Quand les premières troupes arrivent au col de Bigla, **aux alentours du 19**, Florina est tombée aux mains des serbes le 17, mais les bulgares tiennent toujours les sommets alentour. C'est durant cette période que Thizy malade a dû être laissé à Trnovu, dans une infirmerie en attente d'une ambulance alpine itinérante qui le conduise à l'ambulance de Pisoderi, puis ensuite à l'hôpital de Florina, mais il décède le 24 septembre avant son passage.

Trnovu est une localité grecque dans la vallée de la Zenova que son régiment vient de remonter. Son décès est constaté par le médecin major d'un autre régiment, le 235 R.I.

L'acte de décès officiel sera rédigé un mois plus tard, le 23 octobre à Buf (Grèce), par un officier du 235 RI. Les restes de Jean-Claude Thizy reposent sans doute à la nécropole de Zeitenlick, près de Salonique. (voir CP 90 p. 3).

Son est gravé sur les trois monuments aux morts de Saint-Symphorien. Jean-Marie Thizy, son fils, sera adopté par la nation. Il épousera le 5 novembre 1934 Claudine Moretton à St-Symphorien et y décèdera le 20 décembre 1952.

**D'après le carnet de guerre d'Alexandre Plaforêt****LES MUTINS DU 242 R.I.**

**JUILLET 1917 À MONASTIR.** Depuis novembre 1916, où la ville a été libérée, les régiments de la 57ème Division cantonnent dans son secteur. Parmi eux, les 242 et 372 R.I. qui ont déjà perdu beaucoup d'hommes, dont les pelauds Véricel, Granjon et Thizy. Leur objectif est de déloger les troupes bulgares-allemandes des montagnes voisines. Les poilus depuis des mois sont inlassablement envoyés au combat, sans en voir la fin. Depuis 20 mois qu'ils sont en Orient, ils attendent encore la première permission, toujours promise jamais accordée. Pour des hommes du 242, c'en est trop. Le 6 juillet, ils font part à leur commandant de leur refus de remonter en ligne. C'est la mutinerie. Alexandre Plaforêt est un témoin privilégié de leur mouvement applaudi par les hommes des autres corps.

**Le 5 juillet 1917**, dans la ville de Monastir, les bataillons du 242 se préparent pour aller relever le 372 sur les lignes de front de la côte 1248. **Le 6**, raconte Plaforêt, il se produit un gros événement : on colporte la nouvelle vers 4 h. du soir. Les poilus du 242 refusent de monter en ligne. Nous avons confirmation de cette décision vers 7 h. Les poilus au

nombre de 150 à 200 représentant les anciens du Bataillon sont allés trouver le Commandant lui exposant les raisons pour lesquelles ils refusent de partir : permissions promises et jamais accordées à ceux qui depuis le début sont au front sans avoir revu leur foyer. Le Commandant a supplié, insisté pour les faire monter. Même refus. Tout le Bataillon fait chorus.»

**Alexandre PLAFORÊT**

Secrétaire de l'officier d'approvisionnement du 372 RI, il a tenu un carnet de guerre pendant sa campagne d'Orient. Son récit palpitant nous décrit avec beaucoup de détail les péripéties des poilus du 372 dont faisaient parti les pelauds Véricel et Granjon. Il porte aussi de temps en temps son regard sur les autres régiments de sa division. D'où l'intérêt de sa description de la mutinerie d'hommes du 242 qui éclata en juillet 1917 et dont il a été personnellement témoin. Le 242, c'est le régiment de Jean-Claude Thizy qui, lui, était décédé en septembre 1916.

La relève est suspendue.

« **Le 7 au matin**, poursuit Plaforêt, tout le monde cause de la grande nouvelle. On applaudit au geste de ceux qui comme nous, toujours bernés, manifestent si bien les pensées des anciens. Tout a marché d'une façon merveilleuse. Dans chaque régiment, on était au courant du mouvement qui a éclaté

**LES MUTINS DU 242 R.I. (suite)**

subitement. Pas de bruit, les précautions sont prises pour éviter la violence ou des actes de force armée. Mais il n'y a aucune déception, le geste restera fait pour tous et localisé au Régiment fameux. On dit que le Général est venu hier au soir.

**CONTACT AVEC LES MUTINS**

**Vers 1 h.** nous nous rendons dans le cantonnement du 242, à quelques centaines de mètres de nous. Nous nous entretenons avec ceux qui furent et sont en tête du mouvement. Les camarades nous disent l'entretien du matin. On a réuni les anciens qui ont suscité le refus, environ une dizaine par Cie, sergents, caporaux et troupiers. Le Général Grossetti commandant l'A.F.O et le Général Jacquemot de la Division ont harangué le groupe. Le premier a exposé les raisons, que tout le monde connaît depuis longtemps, pour lesquelles on n'a pas eu de permissions, beaucoup de promesses, mais que n'en a-t-on pas eues ? Il a demandé à tous de vouloir bien toucher le drapeau. Tous sauf trois ont refusé. Le général navré a fait alors

mettre le drapeau en berne. Désormais il sera voilé de crêpe, ses soldats ayant refusé de le sentir. La cérémonie a pris fin après que le Général leur assure qu'ils iront au repos à l'arrière ... Jusqu'ici, on ne parle pas de sanctions...

De toutes parts, on a eu connaissance du coup d'audace. Le 260 est paraît-il dans un état d'énervement supérieur encore...»

Quelques jours plus tard, Alexandre Plaforêt avec une centaine du 272 partira en permission pour la France. Une perm obtenue grâce au mouvement des mutins du 242. En effet, lors de ces événements, l'Etat Major de l'Armée

d'Orient, donc le général Sarrail, a accordé 500 permissions à la Division, dont 120 au 242 RI.

**IL Y A EU DES SANCTIONS**

Alexandre Plaforêt a écrit que «jusqu'ici on ne parle pas de sanctions», indiquant même que «le Général avait assuré aux constestataires qu'ils iraient au repos à l'arrière.» On en était là au moment où Plaforêt a quitté Monastir pour sa perm. En fait, les choses ne se sont passées aussi agréablement et les coupables ont bien été sanctionnés, comme le prouve le document officiel, le J.M.O. du 242 qui consacre 30 pages à l'affaire (p 94-124).

**SOUTIEN DU 372 RI AUX MUTINS DU 242**

« **PAIX, PERMISSION, REPOS** » - « Honneur aux braves poilus du 242 RI, frères d'armes, du 372. Debout, unissons-nous dans le malheur. Dignes soldats, citoyens français. L'heure H a sonné. Après plus de trois mois de résistance dans un secteur conquis par nos armes, des soldats du 242 ont revendiqué leurs droits. Est-ce que nous croiserons les bras en face de la fraternité ? Notre force nous a trahis après cette lutte implacable dont nous sommes les héros depuis trois ans, mais notre conscience de citoyens est toujours la même. Debout : c'est notre droit et de tout coeur. Aidons aux vaillants poilus de la 57° Division qui luttent avec ardeur pour la devise de notre glorieuse nation française. Liberté-égalité-fraternité/Paix-permission-repos.»

*D'après l'encyclopédie Atlas de la Guerre 14-18, N° 41, page 8.*

**LES REVENDICATIONS DES POILUS DU 242 R.I.**

**Voilà mot à mot les motifs que l'on trouve énumérés dans le Journal Officiel du Régiment à la date des 6 et 7 juillet 1917.**

«Les motifs invoqués par les hommes qui viennent trouver le capitaine Abadie sont les suivants :

- 1- La loi nous donne droit à des permissions. Elles nous furent toujours accordées avec parcimonie.
- 2- Elles nous furent promises maintes fois, très rarement accordées. Nous ne croyons plus aux promesses.

3 - De nombreuses notes lues à la Décision, au Bulletin des Armées avaient fait espérer des permissions. En mars, des renforts envoyés au front devaient permettre l'envoi des permissionnaires, nombre pour nombre. Les attaques ont eu lieu. Aucun homme n'est parti.

4 - Après les combats des 19 et 20 mars qui furent particulièrement durs pour nous et où nous nous sommes biens conduits, nous avions espéré un repos : nous avons eu huit jours et nous sommes remontés pour trois mois aux tranchées, dans un secteur où les alertes étaient continuelles et les pertes très sévères.

5 - Nos familles nous écrivent qu'en France, les permissions sont accordées avec régularité et que si nous ne venons pas, c'est que nous ne voulons pas... Nos foyers sont détruits du fait de cette longue absence.»

«Le régiment, note le JMO, compte effectivement une assez forte proportion d'hommes n'ayant pas été en permission : 421 hommes n'ont jamais été en permission, 445 n'y ont pas été depuis plus de dix-huit mois. 142 n'y ont pas été depuis plus d'un an.»

**COMMENT S'EST TERMINEE LA MUTINERIE ? Réponse dans le prochain N°.**

**THONNERIEUX depuis 1951**

**ALLIANZ - Assurances - Placement financier**

**4 AGENCES**  
dans les Monts du Lyonnais  
**08.78.81.80.08**

**STE CATHERINE**  
**ST SYMPHORIEN S/COISE**  
**ST MARTIN EN HAUT**  
**CHAZELLES SUR LYON**

**Tous les numéros du COQ PELAUD sur le site Internet**

**lecoqpelaud.com**

**LE COQ PELAUD**

N° ISSN 0754-3454  
**ASSOCIATION "LE COQ PELAUD"**  
184, Bd Grange-Trye  
69590 ST SYMPHORIEN/COISE

Rédact. : Paul GRANGE - 06 79 71 73 41

**MAIL :**

**Cours d'INFORMATIQUE sur mesure Sites Internet**

**EPIC - Etienne Pupier l'Informatique Conviviale**  
tél. 04 78 44 46 45 06 13 34 50 86 [www.epic-informatique.fr](http://www.epic-informatique.fr)

# Le Coq Pelaud

## La Grande Guerre de 1914-1918 au front et au pays

### Le 242 Régiment d'Infanterie en juillet 1917 à Monastir (Serbie)

## LES MUTINS OBTIENNENT SATISFACTION

*Depuis le début de la guerre, certains n'avaient jamais eu de permission.*

« Nous ne remonterons aux avant-postes que lorsque des permissions nous auront été accordées. Voilà 35 mois que nous attendons. » Voilà le message que des poilus du 242 R.I. transmettent au garde à vous à leur commandant de bataillon. Nous sommes le 6 juillet en Macédoine. Ainsi débute l'affaire des 452 mutins de Monastir. Un tel comportement mériterait le conseil de guerre avec la peine de mort comme sanction. Cette fois, il en sera autrement. Même si le mouvement va être maté, même si des sanctions légères vont être prononcées, les mutins obtiendront gain de cause pour eux et tous les soldats d'Orient. Les permissions sont accordées largement.

Voici le récit officiel de cette rébellion, telle qu'elle a été racontée dans les Journaux du régiment et de la brigade.

**L**e premier juillet 1917 à Monastir (Serbie). Les hommes du 242 Régiment d'infanterie traversent la ville pour aller au repos. Des habitants reconnaissent leur drapeau et les acclament. Ces français ont été parmi les premiers à libérer leur ville de l'ennemi bulgare, le 18 novembre 1916. Les soldats des autres corps qui les voient passer saluent amicalement les plus anciens combattants de l'Armée d'Orient, bien connus pour leur bravoure. Les nombreuses citations qu'ils ont obtenu pour leur régiment en témoignent.

Après leurs valeureux combats de l'hiver 15, leur Lieutenant Colonel leur avait déclaré solennellement : « Je sais qu'au régiment, je peux compter sur les hommes et que, jusqu'au bout, quelles que soient la longueur et la difficulté de la campagne, le régiment fera tout son devoir, modestement, tranquillement... »

Personne ne se doute alors à Monastir que ces poilus aguerris seront dans quelques jours les premiers mutins de l'Armée d'Orient.

### DE 2000 À 900

Près de 500 d'entre eux vont en effet refuser de remonter en ligne, tant qu'on ne leur aura pas accordé leur permission. Un puissant mouvement de contestation dirigé par les plus anciens. Ils étaient 2 000 environ au moment du débarquement en octobre 1915, il y a 20 mois. Aujourd'hui, il en reste moins de 900. Certes, il y a eu des morts et des blessés, mais le plus grand

nombre des absents sont les malades et les morts du paludisme et de la dysenterie.

A ce jour, -ce sont les chiffres officiels- 445 hommes n'ont pas été en permission depuis leur arrivée en Orient et 421 n'en ont jamais eu. Donc depuis leur mobilisation en août 1914, il y aura bientôt trois ans. Ce sont ces anciens qui vont prendre la tête de la rébellion. Au moment où ils rentrent fourbus pour jouir d'un repos bien mérité, pensent-ils déjà à se révolter ? Se disent-ils déjà : jamais nous ne remonterons à cette côte 1248 ? Du moins, tant qu'on n'aura pas eu de perm ?

### IL Y EN A DU LYONNAIS

Parmi eux, y-a-t-il des pelauds ? Pourquoi pas ? Au 242, on trouve non seulement des habitants de Franche-Comté, mais aussi du Lyonnais. Jean-Claude Thizy (voir CP 91 et 92) en faisait bien parti. Il est décédé en septembre 1916.

En ce chaud dimanche après-midi de juillet, les hommes des trois Bataillons finissent de s'installer dans les deux localités de Zlokukjan et de Bukovo, proches l'une de l'autre, à quelques kilomètres au sud de Monastir. Ils y entendront encore le bruit du canon, mais ils seront à l'abri des obus. Les 5° et 7° Bataillons avec l'Etat Major sont cantonnés à Zlokukjan et le 6° à Bukovo. Ouf ! ils peuvent enfin se reposer, s'allonger, se laver, faire leur courrier, parler avec les copains des autres compagnies, se communiquer les nouvelles du front d'Orient et de France.

Ils méritent bien cette période de repos.

Depuis trois mois, jour pour jour, ils se trouvaient sur ces montagnes qui dominant Monastir et sa vallée et dont le point culminant est la fameuse « Cote 1248 ». Là-haut, ils ont vécu et combattu dans les tranchées, alternant 18 jours en première ligne et 9 en seconde. Une période où au début ils ont vécu sous la neige, puis les dernières semaines sous le dur soleil d'Orient. Avec une grande attaque qui n'a rien donné.

Après ces trois mois, ils espèrent bien se reposer un bon moment. Pas comme la dernière fois. Ils venaient alors de participer à leur plus dur combat, les 19 et 20 mars. Avec un bilan effroyable pour les hommes, y compris l'encadrement. 120 tués, 650 blessés, 80 disparus. Un régiment complètement désorganisé. Trois compagnies sans officier pour commander. Aussi, devant un tel traumatisme, on avait envoyé les hommes loin en arrière à Obsirina. « On n'entend que confusément le canon qui gronde toujours sur Monastir, écrit le rédacteur du JMO. C'est une détente inappréciable pour les braves qui depuis 6 mois n'ont pas eu une journée hors de portée des canons. »

### DEJA REPARTIR

Or cette période de repos n'a duré que quelques jours. Le 1er avril, il a fallu reprendre le sac de 30 kg, le fusil et remonter à la Côte 1238.

Cette fois, pensent les soldats, nous aurons une bonne période de repos. D'ailleurs, au rapport, on leur a lu des consignes encourageantes :

**LES MUTINS OBTIENNENT SATISFACTION (suite)**

« Les hommes sont laissés au repos absolu sans qu'aucun exercice, ni aucune manoeuvre, ne viennent interrompre la détente physique et morale indispensable après 3 mois de séjour en première ligne, sans interruption, dans le secteur le plus tourmenté du front... »

**PREPARATION DANS LE SECRET**

L'heure du repos, oui, mais aussi l'heure de la permission tant promise, tant attendue et toujours pas arrivée. Lundi, mardi, mercredi passent. Aucune annonce de permissions ne parvient. Est-ce à ce moment, que se prépare la mutinerie ? Oui, à Bukovo, au 6° Bataillon, et plus spécialement à la 26° Compagnie. Sans le crier sur les toits. Les chefs diront qu'ils n'ont rien vu venir. L'Etat Major cantonne dans l'autre village. On met alors noir sur blanc les revendications et les motifs. On se demande aussi comment mobiliser les deux autres bataillons du village voisin de Zlokukjan. En leur demandant de signer une pétition ? Oui, bien sûr. On se demande enfin à quel moment et à qui il faut présenter ces demandes.

Le jeudi 5, à la surprise générale, l'ordre arrive d'aller relever le 372 RI les 6 et 7. Le 6° Bataillon dans la nuit du 6 au 7. Le 7° dans celle du 7 au 8. Et le 5°, dans celle du 8 au 9. Il est donc temps d'agir. Le 6° Bn quitte Bukovo le vendredi 6 au matin pour faire étape à Monastir. La suite nous est racontée dans le JMO du 242 à la date du 6 juillet.

**REFUS DE REMONTER**

« Le 6 juillet, vers 17h30, au moment où le 6ème Bataillon va remonter aux avant-postes pour relever un Bataillon du 372, 120 hommes environ, bons soldats et les plus anciens, se présentent au capitaine Abadie, commandant le Bataillon et lui disent : « Nous ne remonterons aux avant-postes que lorsque des permissions nous auront été accordées. Voilà 35 mois que nous attendons. » Parmi ces 120, se trouvent « des gradés », précise le JMO de la 113° Brigade qui ajoute qu'il s'agit d'un « rassemblement en ordre et en silence près du cantonnement du chef de Bataillon. Les hommes réclament que les soldats ayant droit à une permission ne remontent pas en ligne avant de l'avoir obtenue. » Première conséquence : Le départ du Bataillon fixé à 20h30 est différé.

**LA PERMISSION : UN DROIT**

Les revendications des poilus, sans doute mises noir sur blanc, les voilà, telles que les a transcrites le JMO :

« 1° - La loi nous donne droit à des permissions. Elles nous furent toujours accordées avec parcimonie.

2° - Elles nous furent promises maintes fois, très rarement accordées. Nous ne croyons plus aux promesses.

3° - De nombreuses notes lues à la Décision, au Bulletin des Armées avaient fait espérer des permissions. En mars, des renforts envoyés au front devaient permettre l'envoi des permissionnaires, nombre pour nombre. Les attaques ont eu lieu. Aucun homme n'est parti.

4° - Après les combats des 19 et 20 mars qui furent particulièrement durs pour nous et où nous nous sommes bien conduits, nous avions espéré un repos : nous avons eu huit jours et nous sommes remontés pour trois mois aux tranchées, dans un secteur où les alertes étaient continues et les pertes très sévères.

5° - Nos familles nous écrivent qu'en France, les permissions sont accordées avec régularité et que si nous ne venons pas, c'est que nous ne voulons pas... Nos foyers sont détruits du fait de cette longue absence. » (voir encadré « Sexes en guerre »).

« Tous ces motifs sont discutés et commentés par les hommes. Depuis longtemps, la permission est leur idée fixe. Ils sont à bout.

L'arrivée ces jours derniers d'un renfort qui les mit au courant des incidents survenus à Zeitenlik, et où, disent-ils, raison aurait été donnée aux manifestants, leur fit apparaître une solution. Pourquoi n'auraient-ils pas gain de cause ? Ils profitèrent du repos accordé aux bataillons pour s'organiser. Rien ne transpira. »

« Les hommes montrèrent même beaucoup de calme et de discipline. Le 6° Bataillon fit son mouvement de Bukowo à Monastir, nuit du 5 au 6, dans de très bonnes conditions.

**UNE REBELLION DE PARTOUT**

A partir du 6 après-midi, des indications très nettes permirent aux officiers de se rendre compte qu'un accord semblait établi entre les hommes des différents Bataillons et peut-être même d'autres régiments. Une liste comprenant des signatures et portée par un muletier venant de Zlokukjan aurait circulé au 6° Bataillon... La rébellion aurait été organisée dans tous les Bataillons du Régiment, peut-être même aurait-elle des ramifications plus étendues. »

Le commandant du 6° Bataillon, le capitaine Abadie essaie de faire revenir les hommes « à de meilleurs sentiments ». Il n'y parvient pas. Le Lieutenant Colonel Borie, commandant du Régiment quitte alors son PC à Zlokukjan pour se rendre en hâte à Monastir. Son intervention reste sans effet.

Le Général Commandant la 57° Division vient à son tour tâcher de faire rentrer les

**« SEXES EN GUERRE »**

**L**HISTORIEN FRÉDÉRIC ROUSSEAU dans son ouvrage, « La guerre censurée », (éditions du Seuil, 2003) consacre 70 pages à son chapitre « Sexes en guerre ». Il écrit (page 266) : « Dans une guerre si longue, qui impose une séparation d'une durée exceptionnelle, le lien amoureux, si ténu soit-il, offre une ultime raison de tenir, une raison de vivre, à des hommes qui parfois en manquent, et désespèrent d'en sortir. » Et page 268 : « A en croire beaucoup de témoins, ce sont les perspectives mêmes de permissions qui permettent de ne pas flancher, d'endurer les peines et les souffrances. Connaître le terme, fût-il approximatif, de sa misère, aide à la supporter. » Et enfin, page 292, « La crainte de se voir remplacés par un homme de l'arrière hante aussi les jours et les nuits des hommes du front. »

hommes dans le chemin du devoir, mais sans y parvenir. Tous les arguments employés échouent. Les hommes se montrent calmes, déferents, respectueux, mais complètement butés. Une seule chose les intéresse : « Partir en permission. »

« La nuit du 6 au 7 est calme. »

« Le 7 juillet, vers midi, indique le JMO de la 113° Brigade, le général Grossetti, Commandant de l'Armée Française d'Orient, vient faire une suprême démarche auprès des hommes du 6° Bataillon. Les hommes maintiennent leurs prétentions. »

Le JMO du 242 précise que « dans une scène particulièrement émouvante, en présence du drapeau du régiment, il adjure les hommes de faire amende honorable, de rentrer dans le devoir, en raison de leur passé militaire, en souvenir de cette vaillante région de l'Est à laquelle ils appartiennent presque tous. Rien n'y fait. Ils sont butés. »

En conséquence, on résolut de séparer le plus tôt possible les rebelles des éléments restés sains.

Les « dissidents » du 6° Bataillon sont alors comptabilisés par compagnies et par grades. Au total : 228. Soit : 1 adjudant, 1 sergent-major, 21 sergents, 27 caporaux et 178 soldats = 228. Le soir, ils sont conduits « dans le plus grand calme » sous bonne garde à Negocani (à 15 km sur la route de Florina). Les éléments restés fidèles montent le soir même aux avant-postes.

**500 PERMS ACCORDÉES**

8 juillet - Vers 8 heures du matin, le Lieutenant Colonel du régiment apprend que le général Sarraill accorde 500 permissions à la 57° Division, dont 120 environ reviennent au 242. Une « mesure séance tenante exécutoire. » Il reçoit l'ordre d'aller annoncer cette nouvelle aux dissidents et de les faire rentrer dans l'ordre. « La communication est faite. Si les rebelles remontent en ligne,

**suite page 3**

**LES MUTINS OBTIENNENT SATISFACTION (suite)**

ils ne seront pas exclus de cette mesure de bienveillance. Les permissionnaires seront rassemblés le jour même. Les autres devront remonter aux avant-postes. » « Il lui est répondu : « Non, nous ne monterons pas. Les hommes qui n'auront pas de permission accompagneront à l'arrière leurs camarades allant en permission et attendront ainsi leur tour de départ en permission. Si nous remontons aux tranchées, nous savons que nous ne redescendrons pas. Nous ne vous croyons plus. »

**LES MUTINS NE CEDENT PAS**

« Le chef du régiment, le commandant de la 57 DI essaient de les convaincre... Il est impossible de les faire revenir sur leur décision et de leur faire comprendre qu'il y a impossibilité matérielle à les envoyer en bloc en permission et de les laisser en attendant leur tour de départ à l'arrière comme ils le réclament. Les hommes se montrent déferents et respectueux, mais se buttent dans leur idée première. »

Les rebelles du 5° sont dirigés sur Zabjani. Ceux du 7° sur Negocani et du 6° sur Kalenik. L'Etat-Major de l'AFO mandat le colonel Rivas pour prendre en main l'affaire des dissidents. Celui-ci décide le 10 juillet de « substituer l'action individuelle à l'action collective. »

Les dissidents vont être employés au travail des routes. Rivas donne ordre de les espacer sur les chantiers et « recommande aux officiers de les prendre séparément, de leur faire comprendre la gravité de leur faute, de les engager à rentrer dans le devoir... La solitude, le travail, les commentaires des officiers commencent à produire un effet salutaire sur les dissidents. » Mais d'une manière inégale selon les Bataillons.

Le 12 juillet, « les rentrées de dissidents commencent à s'accroître » : 62 de Zabjani, 50 de Négoçani. Par contre, à Kalenik, « le 6° Bn ne fournit qu'un sergent major. C'est ce détachement, qui a déclenché le

mouvement. C'est celui qui de beaucoup se montre le plus récalcitrant. »

Ce même jour, « les Corps de la Division ont organisé leurs détachements de permissionnaires... Le départ pour Salonique s'effectuera dès qu'un bateau sera disponible... Au 242, on a réservé la part des sous-officiers, caporaux et soldats qui se sont séparés de leurs camarades. Elle est maintenue à leur disposition s'ils veulent en profiter. » Passé un délai qui va être fixé au 14 juillet, 10 heures, elle sera attribuée à d'autres. Cette mesure n'est cependant pas valable pour la 23° Compagnie « qui s'est de beaucoup montrée la plus récalcitrante et qui a été avertie qu'elle devait céder sans conditions. »

En fin de journée, « beaucoup manifestent le désir de rentrer : 100 du 6° Bataillon, dont 16 de la 23° Compagnie. 64 du 7°. Et 28 de la Compagnie des Mitrailleuses. 192 au total. Au soir du 14 juillet, « la plus grande partie des éléments dissidents est rentrée dans le devoir. Ne restent plus que les hommes dont l'état nominatif se trouve ci-après qui peuvent être considérés comme les meneurs et les irréductibles. » Cette liste ne figure pas dans le JMO.

**MAINTENANT LA FORCE**

Le 15 juillet, après avoir épuisé les vertus du dialogue, les autorités décident alors d'utiliser la force. « Ordre est donné de faire rentrer dans l'ordre par la force les hommes dissidents du régiment qui sont encore au bivouac de Negocani et de Kalenik. L'effectif de ces hommes est de 14 à Negocani et de 76 à Kalenik. »

« L'opération se déroule le 15 à 6 heures du matin. Elle est dirigée par le général Pruneau, commandant la 32° Brigade d'Infanterie Coloniale. Il a sous ses ordres un Bataillon Sénégalais, un Escadron de chasseurs d'Afrique. Elle est conçue de la façon suivante : laisser les dissidents aller travailler sur la transversale Kalenik-Sakulevo et les encercler. »

Suit ensuite le plan de l'opération, en tous points semblable à celui d'une opération militaire lors d'une attaque. Remarquons

qu'il n'a pas été fait appel à des troupes de la métropole, mais à des troupes coloniales.

**CONSTRAINTS DE SE RENDRE**

Une des compagnies aura pour mission de mettre la main sur les armes laissées au bivouac de Kalenik. Les dissidents au travail sur les routes sont donc désarmés. Ce qui favorise une conclusion sans bain de sang.

« La mission du Lieutenant Colonel Commandant le 242 est alors de s'avancer seul vers les dissidents, de leur montrer qu'étant encerclés, toute résistance est inutile et de les ramener au bivouac de Kalenik pour les diriger ensuite par camions automobiles sur Nivolani (ou Nivoljan), au sud de Florina, où un bivouac est préparé.

L'opération se passe sans incident. Les dissidents se rendent à l'évidence et à part deux hommes qui se permettent à haute voix des réflexions telles que celles-ci : « Nous sommes pincés », tous comprennent qu'il n'y a qu'à s'incliner. Consternation et tristesse sont peintes sur les visages. La gravité de la faute commise commence à leur apparaître.

Le transport sur le bivouac de Nevoljan a lieu avec calme. Un emplacement encerclé par un réseau barbelé. Les hommes y sont Un encadrement par une compagnie de Sénégalais. Les mutins sont répartis en deux lots. Le premier comprend les irréductibles au nombre de 19. » Le JMO donne leurs noms.

« Les 71 hommes restants constituant le deuxième lot demandent de suite à faire sans condition leur soumission. » Suit la liste des noms. Le lendemain, ils rejoindront leurs compagnies à la crête Tisserand.

Le 16 juillet, encore 30 permissionnaires. « A cette date, les 3 Bataillons du 242 sont reconstitués et opérationnels, » Le régiment vit pourtant ses dernières semaines. En attendant, il faut régler le cas des 19 irréductibles.

**suite et fin page 4****CAUSES DE LA MUTINERIE  
ANALYSE DE L'ETAT-MAJOR****D'après le J.M.O. du 242 R.I.**

14 et 15 juillet 1917 - « Il faut considérer, que la très grande proportion de gens mariés, pères de famille existant au régiment, est pour beaucoup dans cette mutinerie qui fut toute spontanée et dont le moyen d'action fut copié par les meneurs sur les événements qui se produisaient en juin à Zeitenlik. On peut trouver étrange qu'un mouvement de cette envergure ait pu

prendre naissance, se développer sans que rien n'en transpire. Le manque d'encadrement, la jeunesse des cadres, l'impossibilité dans laquelle le régiment fut de se reconstituer après les affaires des 19 et 20 mars, sont les principaux motifs de cette ignorance.

Tout ce que le régiment comptait d'éléments vigoureux en officiers et en sous-officiers a été fauché les 19 et 20 mars. Il a perdu ces jours-là 28 de ses meilleurs officiers. Ils ont été remplacés par des jeunes, allants, mais manquant d'expérience, et qui, arrivés dans les

tranchées, n'ont jamais eu en main leur unité...

En somme, les 3 Bataillons étaient commandés par 3 capitaines : un de l'active, 2 de la réserve, intelligents, très braves au feu, mais manquant d'expérience et n'ayant pas auprès d'eux, pour les seconds, des adjudants-majors... Le régiment, déjà pauvre en cadres, a dû fournir des instructeurs aux éléments hellènes : 5 officiers, 10 sous-officiers. Il a dû choisir ce qu'il avait de meilleur afin que la mission soit convenablement remplie. »

**LES MUTINS OBTIENNENT SATISFACTION (fin)**

**TOMBÉE DES SANCTIONS**

Le 23 juillet, les sanctions tombent :

« 1 - Sont traduits devant le Conseil de guerre 2 adjudants (Burtin du 29° et Murigneux du 21°), 1 sergent-fourrier, 5 caporaux et 14 hommes qui « n'ont cédé que devant la force le 15 juillet ou dont la soumission n'a été reçue que sous condition avant le 14 juillet. » Soit 22 hommes en tout.

« 2° - Seront cassés ou punis de 60 jours de prison dont 15 de cellule et changés de corps : 10 caporaux, 58 hommes qui n'ont cédé que devant la force le 15 juillet, mais qui ont fait preuve de repentir. » Soit 68 hommes en tout.

« 3 - Seront changés de corps avec leur grade et sans punition : 2 sergents-majors, 23 sergents, 2 caporaux, 11 soldats qui se sont soumis volontairement avant le 15 juillet, mais dont la part active à la manifestation ne pourrait être complètement excusée. » Soit 38 hommes en tout.

Au total, 128 peines sont prononcées.

Autre décision pour les permissions :

« tous les militaires changés de corps, punis ou non, prendront rang pour leur permission d'après leur date de leur arrivée en Orient. »

**ENVOIS EN PERMISSION**

Fin juillet 1917, la 57° Division avec ses quatre régiments, les 242, 260, 371 et 372 sont relevés et emmenés loin à l'arrière. « Il en résulta un grand événement en Orient, estima le chroniqueur du 260 : les officiers et hommes de troupes purent enfin être envoyés en permission. Certains d'entre eux (plus de 500 au 260) n'avaient pas eu un seul jour de permission depuis trois ans. »

Le 31 juillet, les poilus apprennent que les permissionnaires ne partent plus par

bateau de Salonique, mais en train de Verria à Bralo (18 à 22 h), puis en camion automobile jusqu'à Itea (8 heures). Là, traversée en mer pour Tarente (Italie), puis à nouveau en train jusqu'en France. Sarrail a-t-il trouvé un nouveau moyen d'acheminement ? Non, car Plaforêt le 15 juillet avait déjà été acheminé ainsi, mais peut-être que maintenant, une logistique pour emmener des milliers d'hommes a été mise en place. Le 10 août, note le JMO du 242, c'est le départ en perm d'un détachement de 41 hommes. 194 suivront les 14-17 août. 67 le 13 septembre.

Toutes ces permissions sont le résultat de la mutinerie des braves du 242.

Le 21 août, le 242 se trouve en repos au camp d'Ajtos, entre Florina et Verria, mai où sont ceux qui vont comparaître devant le Conseil de guerre ? Avaient-ils été emprisonnés à Monastir ? Le Conseil de guerre a-t-il siégé dans la ville ?

Les jugements tombent le 25 août, longtemps après les faits. Pourquoi ?

Sans doute, pour laisser le temps à Sarrail d'aller chercher les ordres et les consignes au plus haut niveau à Paris. Voici les sanctions.

**PRISON ET TRAVAUX PUBLICS**

« Jugements du Conseil de guerre de la 57 DI pour les militaires compromis dans les mouvements du 6 juillet qui les condamne pour révolte à des peines variant de 6 mois de prison à 6 ans de travaux publics (voir liste ci-jointe des 23 condamnés). »

Un adjudant est condamné à 6 ans de travaux publics. Un autre adjudant et un sergent-fourrier à 5 ans.

4 caporaux à 3 ans de prison. Un caporal à 5 ans de travaux publics.

2 soldats à 5 ans de travaux publics.

1 soldat à 2 ans de prison, 2 à 18 mois, 7 à un an, 2 à 8 mois, 1 à 6 mois.

La peine de travaux publics devait être plus élevée que celle de la prison dans l'échelle des sanctions. Elle a été infligée aux militaires de carrière et engagés. La prison aux non-engagés.

**SUSPENSION DES PEINES**

« Par décision en date du 29 août 1917, le Général Commandant la 57 DI a prononcé la suspension des peines infligées aux militaires désignés. » Suspension et non suppression.

Suspension, pour plusieurs raisons. Les punis sont plus utiles au combat qu'en prison ou sur un chantier. Et la vraie punition, c'est d'être au front. Par contre, la mutation dans un autre régiment sera appliquée. Le 6 septembre, 15 caporaux et soldats sont mutés à d'autres régiments : 40, 61, 58, 157, 210 et 227. Tous débarqués après eux.

Les condamnés ont-ils conservé leur droit à permission ? Ont-ils purgé leur peine une fois la guerre finie ?

Le 17 septembre, on rassemblera le régiment pour une parade où seront proclamées les condamnations. Afin que les hommes sachent ce qui les attend s'ils suivent l'exemple des mutins.

**LE 242 R.I. DISSOUS**

Le 29 septembre, le commandant du 242 reçoit un télégramme ministériel du 19 septembre annonçant la dissolution de son régiment à partir du 1er octobre. Les effectifs sont répartis dans les trois régiments restants de la 57° Division. Soit 54 officiers, 124 sous-officiers, 134 caporaux et 1 172 soldats.

Tôt ou tard, ils partiront en permission, mais ils reviendront terminer leur guerre en Orient.

Après guerre, le Président de la République, Raymond Poincaré, graciera la très grande majorité des insoumis qui en ont fait la demande.

**THONNERIEUX depuis 1951**

**ALLIANZ - Assurances - Placement financier**

**4 AGENCES**

dans les Monts du Lyonnais

**08.78.81.80.08**

*STE CATHERINE*

*ST SYMPHORIEN S/COISE*

*ST MARTIN EN HAUT*

*CHAZELLES SUR LYON*

Tous les numéros  
du COQ PELAUD  
sur le site Internet

**lecoqpelaud.com**

**LE COQ PELAUD**

N° ISSN 0754-3454  
ASSOCIATION "LE COQ PELAUD"

184, Bd Grange-Trye  
69590 ST SYMPHORIEN/COISE

Rédact. : Paul GRANGE - 06 79 71 73 41

MAIL :

**Cours d'INFORMATIQUE sur mesure  
Sites Internet**

**EPIC - Etienne Pupier l'Informatique Conviviale**

tél. 04 78 44 46 45 06 13 34 50 86 [www.epic-informatique.fr](http://www.epic-informatique.fr)